



Secrétariat

8 juillet 2025

Circulaire de la Secrétaire générale

Destinataires : Les membres du personnel

Objet : **Désignation des agents certificateurs, des agents ordonnateurs et des signataires autorisés pour les opérations bancaires**

1. La présente circulaire a pour objet d'informer le personnel que, conformément aux articles 2.4 à 2.7 des Règles de gestion financière de l'Autorité internationale des fonds marins ([ISBA/ST/SGB/2008/02](#)), la Secrétaire générale désigne les membres du personnel ci-après pour remplir les fonctions d'agent certificateur, d'agent ordonnateur et de signataire autorisé pour les opérations bancaires :

Agents certificateurs

José Dallo Moros
Gwénaëlle Le Gurun
Melissa Beckles
Oliver Murima
Sheldon Gruber

Agents ordonnateurs

Bruno Pozzi (pour les sommes comprises entre 20 000 et 40 000 dollars)
Yongsheng Cai (pour les sommes comprises entre 20 000 et 40 000 dollars)
Pablo Vidal (jusqu'à 19 999 dollars)
Michell McGhie (jusqu'à 19 999 dollars)

Signataires autorisés pour les opérations bancaires

Christine Griffiths
Fitzroy Ferguson
Changsung Lim
Luciana Genio
Akuila Tawake

2. Ces personnes sont nommées avec effet immédiat et jusqu'à nouvel ordre.
3. La présente circulaire remplace celle parue sous la cote [ISBA/ST/IC/2025/1](#).

La Secrétaire générale
(Signé) Leticia Carvalho

